

COMPTE-RENDU

Judith Tymian, Jérémie Kouadio N'Guessan, Jean-Noël Loucou (directeurs), *Dictionnaire baoulé-français*, Abidjan, Nouvelles Editions Ivoiriennes (NEI), 2003, 610 pages .

Très élégamment présenté et abondamment illustré, le dictionnaire baoulé-français que viennent de publier les Nouvelles Editions Ivoiriennes, est un exemple de ce que le chercheur africaniste souhaiterait pouvoir avoir à sa disposition plus souvent, tant est étendue, dans cet ouvrage de plus de 600 pages, la somme d'informations concernant l'ethnie baoulé, la plus importante de la Côte-d'Ivoire du point de vue démographique. On est là, non devant l'habituel glossaire établissant la nomenclature des mots les plus usités d'une langue africaine, accompagnés d'une équivalence française plus ou moins approximative compte-tenu des considérables différences culturelles et linguistiques à affronter, mais au contraire face à une véritable entreprise lexicographique qui a rassemblé, pendant plus de quinze ans, une dizaine de chercheurs de l'Université d'Abidjan-Cocody sous la direction de Judith Tymian, linguiste américaine, de Jérémie Kouadio N'Guessan, professeur de linguistique et de Jean-Noël Loucou, professeur d'histoire dans cette même université. Les objectifs de cette entreprise scientifique sont clairement exposés dans la Préface de J-N Loucou (pp. 1-8) : préparer l'utilisation dans l'enseignement d'une des langues ivoiriennes les plus parlées *facteur d'unité nationale et de revalorisation du patrimoine culturel ivoirien*, ainsi que le préconisait la loi de réforme de l'enseignement de 1977. Du dire des auteurs, l'ouvrage constituerait même la première étape d'élaboration d'un futur véritable dictionnaire baoulé, entièrement rédigé dans cette langue.

Les problèmes à résoudre étaient nombreux. Il n'est pour s'en rendre compte que de parcourir les pages introductives, présentation linguistique (Kouadio N'Guessan, pp : 9-26), histoire et civilisation (Loucou, pp : 27-46). On n'évoquera ici que les plus flagrants :

- Rareté des travaux antérieurs (Delafosse, 1900, sur la langue « agni » parlée entre les fleuves Bandama et Comoé [Il s'agit en fait du baoulé sud], Effimbra, 1959 , R.P. Carteron, 1965-1972, [dialecte agba].
- Choix du dialecte puisque le baoulé compte un certain nombre de variantes régionales. Les auteurs ont retenu pour le dictionnaire le « *baoulé central* » c'est-à-dire la langue parlée dans le centre du pays baoulé (par les sous-groupes walèbo, faafouè, saa, zikpli, ngban, aitou), considérée comme langue standard à priorité historique et orthographiée selon le cadre d'uniformisation orthographique des langues ivoiriennes établi par l'ILA (Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan-Cocody). En principe, le baoulé central est la variété la plus proche de chacun des dialectes

périphériques, ce qui le rend assez aisément compréhensible pour tout Baoulé natif. D'ailleurs, chaque mot-vedette, présenté dans l'orthographe ivoirienne uniformisée, est évidemment accompagné de sa transcription phonétique en API (Alphabet Phonétique international) et des variantes dialectales éventuelles.

- Conventions orthographiques relativement aisées à adopter pour des francophones (cf. pp. 15-20 de l'introduction linguistique), même si le système phonétique du baoulé est sensiblement différent de celui du français. Par ailleurs, les tons du baoulé étant caractérisés par une extrême instabilité à l'intérieur de la combinatoire des syllabes de la chaîne parlée, les chercheurs ont pris la décision de ne noter dans les textes que quelques tons dont l'absence pourrait prêter à confusion (ton haut du mode intentionnel, du morphème de la négation **nan**, par exemple).

- Adoption pour la traduction d'une langue littéraire « avec ce que cela peut supposer de distance par rapport à l'énoncé dans la langue originelle » car une traduction trop fidèle aurait pu donner en français un texte incohérent, parfois même impossible à suivre. Les auteurs, cependant, ont parfois eu recours au français local ivoirien pour rendre l'esprit général d'un énoncé ou d'un proverbe dont une langue trop châtiée aurait risqué de fausser le contenu.

- Description d'une langue actuelle vivante (les néologismes scientifiques proposés récemment mais non véritablement adoptés par les locuteurs natifs n'ont pas été répertoriés) mais tenant compte des apports des chercheurs antérieurs afin de prendre en charge les termes de l'artisanat, de la botanique, de la zoologie, et de refléter ainsi les lexiques spécialisés des chasseurs, des agriculteurs, des guérisseurs...

Le dictionnaire fait donc une recension quasi exhaustive des mots du baoulé (près de 9000) classés traditionnellement selon l'ordre alphabétique. Chaque mot-vedette est accompagné de sa/ses transcription(s) phonétique(s) entre crochets afin de rendre compte des différentes réalisations orales possibles. Par convention l'abréviation **ix** annonce la recension de tous les champs sémantiques où le mot apparaît, ou tous les sens que ce mot permet de construire. Champs ou sens sont alors introduits dans leur signification française, en gras, avec une lettre initiale majuscule. Ainsi **aosin ix** : **Ténèbres, Obscurité, Salutation, Aube**. Les différents sens ainsi répertoriés sont alors classés par ordre décroissant de fréquence et introduits par des chiffres arabes. Ils sont généralement illustrés par une phrase extraite du corpus oral baoulé amassé ou du recueil de proverbes, dictons, etc., locaux, suivis par leur traduction française. Viennent ensuite, éventuellement, les composés ex. : **kokloote aosin** (littéralement « rat + obscurité ») qui désigne *la courte période d'obscurité entre l'aube et le plein jour, vers les 5h 30 du matin*. Lorsque le mot-vedette relève du lexique de la faune ou de la flore, il est accompagné de son identification scientifique latine. Ainsi : **aoko**, **ix** : **Francolin, Oiseau**, (*Francolinus lathami*). De brèves indications précisent alors certains détails caractéristiques de l'animal ou de la plante. D'éventuelles synonymies sont également fournies. Par ex. toujours pour **aoko** : *syn* : cindalo. Un dessin illustre

généralement les entrées relevant des *realia* : flore, faune ou artisanat culturel baoulé.

Des planches colorées présentent quelques spécimens de pagnes traditionnels baoulé dont on sait que la trame du dessin correspond à une symbolique très précise, ce qui vaut à chaque type de pagne traditionnel un nom spécifique.

Afin de faciliter la consultation, la partie dictionnaire est suivie d'un rapide rappel alphabétique des mots-vedettes accompagnés de leur traduction principale (pp. 491-541). Puis est présenté un bref lexique français-baoulé (pp. 541-593) permettant de retrouver toutes les entrées baoulé correspondant au mot-vedette français. Ex : **aboyer** : bo, kpan.

Le dictionnaire fournit ensuite la liste des noms propres (pp. 594-596), celle des noms d'ethnies, des tribus, des langues et des lieux (pp. 597-598) et s'achève par une bibliographie de J.N. Locou, faisant la recension des livres, études inédites, articles de revue..., ayant trait à la société baoulé.

La consultation de cet ouvrage, au delà de son intérêt linguistique réel, est aussi de permettre de plonger dans une autre fonction référentielle socio-sémantique, suggérant au lecteur français, une approche poétique nouvelle. Ainsi la banale constatation «le ciel est couvert de nuages», gagne une dimension métaphorique neuve dans sa traduction littérale du baoulé « *la pluie a fait des mares dans le ciel* ». Et ce n'est pas là le moindre des mérites de cette publication que d'offrir à un africaniste la possibilité d'appréhender une autre culture dans toute son attachante altérité.

Suzanne Lafage
(Université de Paris III).